

LE PRESIDENT

### NOTE SUR L'UTILISATION DU STAND 25M POUR LE TIR DE LOISIR

Afin de mettre un terme aux rumeurs propagées par des tireurs du club de Clermont, je vous précise les décisions prises par le comité directeur du 06/10/2014 :

Le tir de loisir au pistolet 25m fait partie intégrantes des activités de l'AS TIR Creil et doit être développé au même titre que les activités de compétitions, tout en garantissant le respect des règles de sécurité, de l'environnement et de compatibilité avec les autres activités.

Un stand de tir loisir est en projet entre les stands actuels de tir à 25 et 50m.

En attendant sa réalisation les mesures suivantes sont applicables :

- Calibres conformes à l'ISSF (22LR, 32 et 38WC) : autorisation tous les jours.
- Autres calibres : priorité au tir avec des calibres non ISSF le dimanche matin 10h-12h sur les postes de 1 à 5. Possibilité en semaine s'il n'y a pas de compétiteur car il aura la priorité.

Le Président



Daniel GOBERVILLE